

Aide financière dans le cadre des frais d'intervention pour l'élimination des nids de frelons asiatiques

Le demandeur _____
Nom _____ Prénom _____

Matricule _____
N° _____

demeurant à _____
N° Rue _____
Code postal et localité _____

Téléphone _____ Adresse e-mail _____

Compte bancaire _____
Institut bancaire (BIC-Code) _____ N° compte bancaire (IBAN) _____

La demande de subvention est à introduire dans un délai d'un an à compter de la date de la décision d'allocation du soutien financier par l'Etat.

Pièces à joindre:

1. Une copie de la décision d'allocation du soutien financier par l'État ;
2. Une copie de la facture mentionnant l'adresse du nid éliminé, vu que le présent règlement ne s'applique qu'aux nids situés sur le territoire de la commune.

Le montant de la participation financière est fixé à 50 % du montant du montant alloué par l'Etat, dans la limite de 150,00 € par nid, sans que le montant cumulé du soutien financier alloué par l'État et de l'aide financière accordée par la commune ne peut excéder le montant de la facture. Le cas échéant, l'aide financière communale est réduite afin de ne pas dépasser ce montant.

Le soussigné déclare que toutes les indications faites dans la présente demande sont sincères et exactes.

_____, le _____, Signature: _____
Localité Date

A renvoyer à l'Administration communale de Mamer :
Via notre site www.mamer.lu – guichet citoyen – Subventions communales

Les données récoltées dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale, et le cas échéant par ses sous-traitants.

Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable.

En cas de question au sujet du traitement des données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) à l'adresse dpo@mamer.lu.

En cas de divergence, seul le règlement communal du 20/04/2026 relatif à l'allocation d'une aide financière dans le cadre des frais d'intervention pour l'élimination des nids de frelons asiatiques fait foi.

| Réservé à l'administration | | | | |
|---|--|-----------|--|----------------|
| N° Pro Forma | | N° Gescom | | Montant alloué |
| Article budgétaire: 3/542/648120/99002 | | | | |